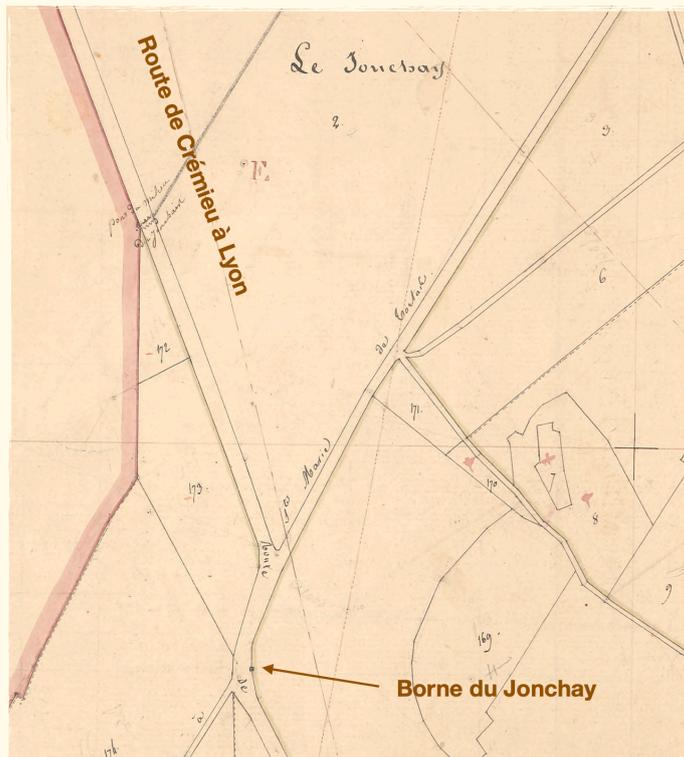


ADI 4P4/39, 1826, cadastre napoléonien, section C

Inventaire des bornes et panneaux indicateurs de l'Isère (FAPI), n°38176\_3

# ANCIENNE BORNE DU JONCHAY

ANCIENT BOUNDARY MARKER



Extrait du plan cadastral napoléonien, 1826, Crémieu, section B, ADI 4P/439.

**A**u début du XVIII<sup>e</sup> s., le mauvais état des chemins rend difficile la circulation... La communauté fait donc concession à des particuliers d'une partie de ses chemins pour les entretenir. En 1706, Antoine Giroud prend l'entretien perpétuel du chemin situé au lieu-dit du Jonchay. Le 28 janvier 1781, la communauté de Crémieu fait vérifier l'état des chemins dont l'entretien est maintenant à la charge de Benoît Giroud, petit-fils d'Antoine ! C'est ainsi qu'« *il fut [...] planté une limite [...] laquelle pierre est placée contre la terre appartenant au sieur Pasquet, vis-à-vis le chemin du Jonchay à Beptenoud [...].* »

**P**lus récemment, la route a été réaménagée : une partie de la terre excédentaire fut déversée chez un particulier. Croyant avoir affaire à une stèle funéraire, le destinataire refusa la borne. Le transporteur la livra à la commune de Frontonas afin de délimiter un espace piéton, devant la boulangerie. Suite à d'importants travaux, elle fut enlevée ; après avoir été repérée en 2020 par des adhérents de l'association EPIC, elle a regagné Crémieu ! Elle est à présent exposée dans un lieu visible de tous, différent de son implantation d'origine.

**A**t the beginning of the 18th century, the poor condition of the roads made travel difficult... The community therefore granted concessions to individuals for part of its roads in exchange for their maintenance. In 1706, Antoine Giroud took on the perpetual upkeep of the road located at the place known as Jonchay. On January 28, 1781, the community of Crémieu had the state of the roads inspected, now maintained by Benoît Giroud, Antoine's grandson! It was then that "a boundary marker was [...] planted [...] this stone being placed against the land belonging to Sieur Pasquet, opposite the road from Jonchay to Beptenoud [...]." More recently, the road was redeveloped, and some of the excess soil was dumped on private property. Believing it to be a funerary stele, the owner refused the marker. The transporter took back the stone and delivered it to Frontonas. Following major construction work, it was removed; after being identified by EPIC association, it returned to Crémieu! It is now displayed in a location visible to all, different from its original site.

Gravure de la borne :

1781

ICI

COMMENCE  
LE CHEMIN  
L'ENTRETIEN  
DU SIEUR  
GIROUD



Localisation du Jonchay, extrait de la carte de Cassini, n°118, environs de Belley, vers 1760, Bnf, département Cartes et plans, GE FF-18595 (118).

Avec le soutien de :

